

# Souveraineté La Solution inc.



## Jean-Paul Perreault Impératif français

### **MONTRÉAL, VILLE FRANÇAISE POUR TOUTES ET POUR TOUS**

Dans le contexte de la course à la direction à la mairie de Montréal et des déclarations de MM. Côté et Coderre, Impératif français tient à rectifier le tir et à éliminer les faussetés et les approximations qui circulent quant aux droits des citoyens dans cette ville. Ainsi, quand M. Côté déclare dans Le Devoir du 30 juillet 2013 : « J'ai répété que le français est la langue commune, mais que les anglophones ont le droit fondamental d'être servis dans leur langue. », il fait une grave erreur, car nulle part dans la Charte de la langue française un tel droit n'est inscrit. De même, quand M. Coderre évoque dans Le Devoir du 31 juillet la possibilité d'offrir des services en anglais « là où le nombre le justifie », il commet une faute impardonnable en assimilant les allophones de Côté-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (53 % de la population de cet arrondissement) à la communauté anglophone.

[www.imperatif-francals.org](http://www.imperatif-francals.org)

### **CECI VOUS METTRA EN COLÈRE**

« Speak in English, this is Canada »!

Au Québec, tous les citoyens sans exception ont le droit de vivre, de travailler, d'être reçus, servis et informés en français. Tout le monde est censé parler français au Québec sinon l'apprendre.

Il est donc du devoir de tous ceux et toutes celles qui vivent ou choisissent de vivre ou de travailler au Québec d'apprendre et de parler français.

À l'adresse

[http://montreal.radiox.com/emission/le\\_show\\_du\\_matin/article/francais\\_vs\\_anglais\\_un\\_citoyen\\_de\\_mauvaise\\_foi](http://montreal.radiox.com/emission/le_show_du_matin/article/francais_vs_anglais_un_citoyen_de_mauvaise_foi),

vous pourrez écouter le témoignage d'un citoyen anglophone vivant au Québec depuis plus de vingt ans qui se plaint qu'au Québec la langue d'usage public est le français... se réclamant de droits inexistant!

Extrait de CHOI : « À Magog, un policier qui ne parle pas anglais a refusé de s'adresser dans sa langue d'origine à un citoyen anglophone. L'homme est tellement frustré qu'il a tourné un vidéo de la discussion et a mis cela sur le web. Monette discute avec le citoyen Philip Catchpaugh pour bien comprendre quel est exactement le problème dans cette histoire. »

Pour dénoncer le refus d'apprendre le français, le refus de parler français et l'anglicisation du Québec, vous pouvez communiquer vos commentaires aux adresses suivantes :

Ville de Magog : [info@ville.magog.qc.ca](mailto:info@ville.magog.qc.ca)

Sécurité publique de Magog :

[police.memphremagog@policerpm.com](mailto:police.memphremagog@policerpm.com)

Stéphane Bergeron, Ministre de la Sécurité publique : [ministre@msp.gouv.qc.ca](mailto:ministre@msp.gouv.qc.ca)

Robert Poeti, porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique :

[rpoeti-mabo@assnat.qc.ca](mailto:rpoeti-mabo@assnat.qc.ca)

Nombre d'impressions sur le net  
pour août: plus de 268527

Pages vues sur le blogue : [Nation-Unie.org](http://Nation-Unie.org)  
(763) au 31 août 2013

\* Visiteurs en provenance du **Québec**: (457)

\* **Canada**: (52) de 5 provinces \* **Pays**: (254) de 87 pays.

Pages vues sur le site: [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)  
(668) au 31 août 2013

\* Visiteurs en provenance du **Québec**: (568)

\* **Canada**: (23) de 5 provinces \* **Pays**: (77) de 10 pays.